

In Memoriam Professeur P. Šarčević

La disparition prématurée, le 25 juin 2005, du Professeur Petar Šarčević prive son pays, la Croatie, d'un brillant juriste et d'un représentant prestigieux, en même temps qu'elle prive la Suisse et notre Association d'un ami fidèle, ainsi que la communauté des internationalistes d'une force particulièrement prometteuse.

Né en Croatie en avril 1941, Petar Šarčević, nommé professeur à l'Université de Rijeka, manifesta très tôt son intérêt pour le droit international privé et le droit comparé. De 1983 à 1986, Collaborateur scientifique de l'Institut suisse de droit comparé, il noua de nombreuses amitiés dans notre pays où, de 1996 à 1999, il devait devenir Ambassadeur de Croatie – après s'être acquitté avec brio au cours des trois années précédentes et dans des conditions difficiles, de la lourde tâche d'être le premier ambassadeur à Washington de son pays devenu indépendant.

Avant tout enseignant et scientifique dynamique, auteur de nombreuses publications (dont des 'Essays on International Commercial Arbitration', London, Dordrecht, Boston 1989), Petar Šarčević était l'un des initiateurs et corédacteurs du Yearbook of Private International Law. Président de l'Association internationale du Droit de la Famille, il fut notamment délégué à la Conférence de la Haye du Droit International Privé et l'initiateur et l'animateur du très actif Centre Universitaire de Dubrovnik, et sa renommée internationale lui valut d'être élu en 1997 Associé puis Membre de l'Institut de Droit International.

L'arbitrage international était aussi l'un des nombreux intérêts du Professeur Šarčević, qui fut l'un des auteurs de la loi croate sur le sujet – une loi moderne dont il tint à présenter lui-même le projet (cf. le Bulletin ASA 1/1997, pp. 58-60) à notre Association, dont il était membre et qui ne l'oubliera pas.

Pierre Lalive